

Ce que l'on veut pour le jour d'après...!

MAI 2020

UNE DEMOCRATISATION CULTURELLE

Changer l'organisation pyramidale de la culture

Que les décisions soient prises à tous les niveaux en commission avec une large représentation des chorégraphes qui pourraient percevoir et défendre l'intérêt artistique et créatif des propositions. Un moyen de nuancer ou changer les évaluations souvent économiques faites par les institutions.

Des directions collégiales des lieux de culture

Imaginer des lieux de cultures dirigés par des équipes mixtes comportant des artistes, des penseurs, des scientifiques, des corps de métiers mélangés (boulangers, agriculteurs, etc.) et pas exclusivement des professionnels de culture pour concevoir des programmations ouvertes à tout citoyen avec des questions et des envies partagées, associées à des administrateurs pour mettre en œuvre ces projets collectifs.

Renouer un dialogue avec ceux qui co-construisent la culture avec nous

Partir d'un nouvel état des lieux pour élargir nos repères sur la diversité des créateur.trice.s du territoire et leurs démarches.

Et si les saisons des lieux culturels et les programmes des festivals étaient élaborés en partenariat avec des chorégraphes du territoire, renouvelés tous les ans ou régulièrement ? Chaque programmation pourrait être équilibrée entre artistes qui font vivre le territoire d'implantation de la structure et des artistes venant d'ailleurs. L'intelligence de faire appel à des circuits courts (comme en agriculture) serait ainsi mise en évidence.

Imaginer et créer des résidences longues

Que chaque théâtre, structure culturelle, quel que soit son ampleur ou son rayonnement, propose à des équipes artistiques variées des résidences longues (de un à trois ans). De la plus petite échelle territoriale jusqu'aux Scènes Nationales, réinventer partout la notion d'artiste associé. Partager ainsi les lieux et les outils de la création.

AXES DE REVENDICATION

Donner aux femmes la place qui leur est due

Il est indéniable qu'il existe une grande disparité de représentation H/F dans les postes de responsabilité, dans les organes de décision et dans la reconnaissance du travail artistique.

Quels sont les critères pris en compte qui ne permettent pas aux femmes chorégraphes d'être nommées aux fonctions honorifiques, d'être (re)connues ou d'avoir une visibilité au prorata du pourcentage de chorégraphes H/F répertorié.e.s dans la profession. (Ex : 60% de femmes – 60% de ces postes devraient être attribués à des femmes ?)

Il faut identifier ces critères et les modifier afin de rétablir un équilibre.

Reconnaissance de notre diversité

Intégrer plus de chorégraphes issus de la diversité dans des postes à responsabilité. Afin d'offrir une approche culturelle métissée, et d'envisager la culture sous toutes ses formes sans distinctions de sexe, de genre, de classe sociale ou d'âge.

Un statut pour les chorégraphes

Le/la chorégraphe (et l'artiste en général) doit être considéré.e et donc valorisé.e comme un.e citoyen.ne à part entière : ce n'est pas parce que ce métier nait d'une vocation, qu'il ne doit pas être reconnu comme un métier aussi important dans le tissu social et économique que tout autre métier.

Si l'auteur et l'artiste doivent être au cœur de la politique culture telle que définie par le Ministère de la Culture, il faut que les lois sociales soient en phase avec les objectifs culturels.

Avoir à prouver sa valeur continuellement n'a pas de sens : on a besoin d'une véritable reconnaissance. Il est inefficace de devoir prouver à chaque demande, à chaque spectacle, la valeur de son existence. Il serait ainsi juste de pérenniser le salaire du ou des chorégraphes d'une structure, d'une compagnie, en reconnaissant ainsi qu'il est indispensable(s) à sa vie artistique et économique.

Et pour un débat plus large : si le Revenu Universel était mis en place, il n'y aurait plus besoin de l'intermittence!

Redéfinir les critères d'excellence d'attribution d'aides

Les décisions sont souvent prises par des personnes qui se fondent sur des critères éloignés du sens de ce que nous faisons et qui, parfois, ne connaissent rien à nos métiers. Plusieurs paramètres doivent être déterminés : prendre en compte véritablement le nombre de dates, mais aussi la relation au territoire, la relation au public, l'adéquation avec d'autres registres de la pensée. Ces critères doivent être appliqués pour tous.te.s et par tous.te.s de la même façon.

Il faut intégrer le fait que les frontières entre langages artistiques tombent, que les processus de création évoluent, que les champs d'exploration de la relation au public prennent des chemins très différents. La pensée des artistes se frotte avec d'autres pensées

pour chercher de nouveaux chemins, innover vers de nouvelles façons de penser l'acte créateur.

(Cf : Préconisations faites à la DGCA par Chorégraphes Associés pour l'évolution des dispositifs d'aides aux compagnies de danse. Novembre 2018)

Il faudrait aussi simplifier les dossiers de demandes de subventions. De plus en plus chronophage, surtout pour les structures plus petites, ils demandent de mettre une part d'énergie et de temps toujours plus importante au détriment du temps artistique.

Il faut simplifier, fluidifier par un modèle de document qui permette à chaque structure de transmettre un dossier qui lui corresponde.

REPENSER L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Nous souhaitons que L'EAC soit toujours reliée à un travail artistique, un univers ou une création. Il faut initier des résidences longues où l'EAC est présente mais associée à une aide à la création, par exemple.

Avoir et donc prendre le temps

Non un saupoudrage : nombre d'heures souvent imposé pour rentrer dans des cases administratives : éducation nationale, mairie, territoire ou autre... Il faut que ces projets soient co-élaborés avec les artistes créateurs et ouvrent des portes aux enfants et jeunes à qui ils sont destinés.

Redonner à l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) une vraie dimension artistique et créative.

Elle doit participer à un projet de société où le vivre ensemble, le créer ensemble re-questionne l'idée de collectivité, de citoyenneté. C'est en s'immergeant dans des processus de création, en découvrant concrètement des oeuvres que l'on construit une culture, que l'on gagne une véritable autonomie dans cette relation à l'art. C'est plus ambitieux qu'une accumulation de séances de sensibilisation ou cours de pratique artistique.

On demande toujours un effort aux artistes pour se ré-inventer, « créer des gestes artistiques » et s'adapter à des situations différentes sur les territoires, pour se rendre dans les hôpitaux, dans les prisons etc.... mais les règles sociales, elles, restent immuables et donc peu en rapport avec la réalité du terrain. Prépondérance de l'acte artistique sur la pédagogie !

Reconsidérer le travail artistique de l'EAC comme un travail d'auteur et pas comme un travail d'animation tel que les différents dispositifs d'animation périscolaires le proposent sur des durées de 30 à 45 minutes payées au Smic.

Développer la présence d'artistes et d'équipes artistiques dans les établissements scolaires, non pas comme des « activités » en plus mais comme des acteurs de la vie scolaire avec des regards et des façons d'être au monde différentes.

Intégrer dans les dispositifs DRAC existants sur les territoires (CLEA et Culture et lien social par ex.) une véritable présence du travail des artistes et des compagnies par un soutien à la création et la diffusion

REFLEXIONS

Parce que nous faisons, en premier lieu du spectacle vivant, ne nous laissons pas dépasser par le numérique et le virtuel. Soyons vigilants, afin que le corps, le mouvement et le spectacle vivant restent au centre du monde d'après.

Et dans cette diffusion abusive sur les écrans, les réseaux, internet, quid des droits d'auteurs et du travail des interprètes ?

Aides à la recherche

Pour bousculer les habitudes, il faut rendre possible le temps de chercher, de réfléchir, de se tromper même, sans être sans cesse à devoir «produire» dans des temps et des cases imposés par un système qui dit qu'il faut être rentable et conforme.

Œuvrer pour que la culture devienne ou redevienne un bien collectif, public et pas un produit commercial, rentable.

Assumer notre rôle d'auteur et de chorégraphe comme un rôle essentiel dans le monde de la culture sans avoir à justifier sans arrêt de nos besoins de temps, d'argent, et de reconnaissance de nos qualités spécifiques.

Afin de redonner à l'artiste et la culture en France une vraie Mission d'intérêt général, et pour que l'on parle encore de l'exception culturelle française, il faut que le Ministère de la Culture retrouve une place et des moyens exceptionnels.